Image not found or type unknown

Problème Antenne télé commune

Par **jpchester83**, le **29/05/2014** à **13:35**

Bonjour,

Je suis locataire d'un T3 situé au dernier étage d'un petit immeuble dans une résidence en copropriété. Au dessus de ma tête j'ai un toit plat avec divers éléments nécessaires à l'ensemble des locataires (antenne télé, caisson de ventilation). Voilà maintenant 2 ans que l'antenne télé s'est décrochée de son support et frotte sur le toit terrasse quand il y a du vent ce qui occasionne de fortes nuisances sonores et nous empêche de dormir. Je ne suis pas en contact direct avec mon propriétaire qui passe par une agence qui est aussi le syndic de copro. L'agence me balade depuis deux ans en promettant les réparations, sans avancement ... Quels sont mes droits , mes recourts (texte de lois etc...)
merci pour votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés